

Internat Saint-Paul de Godinne

Dossier financier

Documents confidentiels à remettre à l'économat



Calcul du quotient famillial

Revenus <u>annuels</u>	Père	Mère
Pour les salariés traitement et salaire: net		
Pour les indépendants : bénéfice net de l'entreprise		
Allocations diverses : chômage, mutuelle,		
Revenus de biens immobiliers		
Intérêts d'actions, d'obligations, d'épargne		
Allocations familiales		
Pensions, bourses,		
Indemnités, avantages en nature ou autres revenus		
TOTAL:		
Total des revenus : A		
Charges annuelles déductibles	Père	Mère
Charges <u>annuelles</u> déductibles Loyer de la résidence principale	Père	Mère
	Père	Mère
Loyer de la résidence principale	Père	Mère
Loyer de la résidence principale Charges hypothécaires annuelles	Père	Mère
Loyer de la résidence principale Charges hypothécaires annuelles Revenu cadastral indexé Charge annuelle d'entretien des biens mis en location	Père	Mère
Loyer de la résidence principale Charges hypothécaires annuelles Revenu cadastral indexé Charge annuelle d'entretien des biens mis en location (15% loyers encaissés)	Père	Mère
Loyer de la résidence principale Charges hypothécaires annuelles Revenu cadastral indexé Charge annuelle d'entretien des biens mis en location (15% loyers encaissés) Pension(s) alimentaire(s)	Père	Mère
Loyer de la résidence principale Charges hypothécaires annuelles Revenu cadastral indexé Charge annuelle d'entretien des biens mis en location (15% loyers encaissés) Pension(s) alimentaire(s) 25 % du salaire du père ou de la mère vivant seul	Père	Mère

Composition de famille	N	ombre	Pondération		Total
Parent(s)		Х	1 =		
Enfant(s) aux études supérieures en kot		Х	2	=	
Enfant(s) aux études supérieures externe(s)		Х	1,5 =		
Enfant(s) interne(s)		Х	1,5 =		
Enfant(s) externe(s) en secondaire		Х	1	=	
Enfant(s) externe(s) en primaire ou maternelle		Х	0,5	=	
Enfant(s) handicapé(s)		Х	2	=	

		TOTAL : D	=	
--	--	-----------	---	--

Calcul du quotient familial

Total des ressources nettes : C	
	/
Composition de famille : D	
	=
Quotient familial	

<u>Le quotient familial n'est pas le prix de la pension</u> mais sert uniquement à déterminer votre catégorie et donc ainsi, le prix de la pension ainsi que du complément solidaire éventuel. Le prix de la pension vous sera communiqué soit par la Direction de l'internat, soit par le service économat ou tout autre personne habilitée à réaliser des inscriptions.



Attestation de catégorie

Document confidentiel à remettre à l'économat

Je	e soussignée :
P	ère(*)/mère(*)/responsable(*) de :
Él	ève inscrit en :
1.	(*) Ayant opéré les calculs selon le formulaire de l'internat du collège, certifie en conscience et honnêteté avoir obtenu le quotient et donc appartenir à la catégorie « ».
2.	(*) me range d'emblée dans la dernière catégorie, c'est-à-dire « b ».
3.	A défaut de paiement aux échéances prévues, la facture portera de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de 12%. En outre, une majoration forfaitaire de 20%, avec un minimum de 50€ sera retenue.
4.	Tout mois entamé sera considéré comme terminé et donc dû.
5.	Tout départ anticipé subira une pénalité équivalente à deux mois de pension.
Fá	ait à/
Cer	tifié sincère et véritable, pour accord,
	Signature du père, Signature de la mère,



Conditions financières à l'internat

1. Caution

Lors de l'inscription de votre enfant, une caution de **350 euros** vous sera demandée. Celle-ci vous sera restituée lors de son départ de l'internat, pour autant qu'il ait terminé son année et que toutes les factures aient été réglées. Le paiement de cette caution <u>valide</u> l'inscription de votre enfant à l'internat. En cas de désistement et vu le nombre limité de places disponibles à l'internat, cette caution est non remboursable.

2. Pension

Le prix de la pension est déterminé lors de la première entrée à l'internat et est revu avant chaque nouvelle année scolaire en fonction des éventuels <u>changements</u> de <u>situations financière ou familiale qui devront nous être communiqués par les parents.</u> Ce montant est annuel et payable en 10 mensualités égales. <u>La 1ère mensualité doit être payée pour le 20 août</u>. Les neuf autres se feront au moyen d'un ordre permanent ou de virements dont le montant devra nous parvenir le 5 de chaque mois (d'octobre à juin).

Tout mois entamé sera considéré comme terminé et donc dû. Seules les absences de plus de 2 semaines (pour des raisons médicales) pourront donner droit à un remboursement de la pension. Une demande écrite devra être introduite auprès de la direction de l'internat.

Tout départ anticipé subira une pénalité équivalente à deux mois de pension. L'internat ne peut être pénalisé par le renvoi d'un élève par mesure disciplinaire, pour un mauvais choix d'études ou d'école...

Une réduction est accordée aux fratries. La pension du mois de juin sera offerte à partir du 2ème enfant inscrit à l'internat.

3. L'internat solidaire

L'internat solidaire est un supplément à la pension qui permet d'offrir à chacun une certaine qualité de vie, l'accès à l'infrastructure sportive et un encadrement efficace pour tous.

Cette contribution sera versée en 3 fois, au début de chaque trimestre (septembre-janvier-avril). Elle n'intervient qu'à partir de la catégorie « D ».

Le paiement de la totalité en septembre donnera droit à un escompte de 4%.

Ce montant est non remboursable en cas de départ de l'élève en cours d'année scolaire.

4. Autres frais

Les frais médicaux et de sorties seront facturés à la fin de chaque trimestre.

5. Défaut de paiement

À défaut de paiement aux échéances prévues, la facture portera de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de 12% l'an. En outre, une majoration forfaitaire de 20% avec un minimum de 50€ sera retenue pour frais administratif.

Après le 2^{ème} rappel, le dossier sera transmis à la société de recouvrement Fidusud. Les frais de recouvrement seront à la charge du débiteur. La direction de l'internat pourra mettre fin à l'hébergement de l'élève en cas de retard de paiement de plus de 2 mois.

Pour accord,

Signature des parents.



Données de facturation

Je souhaite que les factures relatives aux frais de mon enfant : soient adressées à : Mr et Mme _____ N°_____ Code postal _____ Localité _____ Pays _____ OU N° _____ Code postal _____ Localité Pays _____ ET/OU Code postal _____ Pays _____ Toutes les factures sont envoyées par email. Date et signature du père Date et signature de la mère

Collège de Godinne-Burnot Site de Godinne Documents d'inscription



Date : le/ 201.....

Rendez-vous avec :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE
NOM:
Prénom :
Date de naissance : le//
Lieu de naissance :
Pays : Ville :
Nationalité :
Adresse de la <u>carte d'identité de l'élève</u> :
n° Bte
Code postal :
GSM élève :/
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS
0 mariés 0 cohabitants 0 séparés 0 divorcés 0 célibataire 0 veuf(ve)
En cas de séparation, la garde est confiée 0 au père 0 à la mère 0 au tuteur(trice)
<u>Père</u> NOM : Prénom :
Etat civil: Profession: Profession:
Tél. domicile :/
Adresse (si différente de celle de l'élève) :
Code postal : Commune :
Mère NOM : Prénom :
Etat civil : Profession :
Tél. domicile :/
Adresse (si différente de celle de l'élève) :
n° Bte
Code postal :
J

	Quels sont les autres enfants de la famill	? Si certains sont inscrits au Collège.	merci de cocher la dernière colonne.
--	--	---	--------------------------------------

Nom:	Prénom :	Date de naissance :	Collège
		le/	0

EXPEDITION DU COURRIER (circulaires) ?
0 e-mail père et/ou 0 e-mail mère et/ou 0 e-mail tuteur 0 Vous n'avez pas d'adresse e-mail et en informez l'école.
o vous il avez pas u aulesse e-mail et en illorinez i ecole.
<u>SCOLARITE</u>
Ecole fréquentée en 2018-19 :
Adresse : n° Bte
Code postal : Commune :
Année fréquentée en 2018-19 :
0 6^e primaire → CEB obtenu 0 oui 0 non
01C 01S 02C 02S (1er degré) 03GT 03TT 04GT 04TT(2ème degré) 05GT 05TT 06GT 06TT (3ème degré)
Options :
LM I: 0 Néerlandais 0 Anglais
Attestation reçue : Si AOB, restriction
Ecole fréquentée en 2018-2019 à l'étranger :(pays) DOSSIER D'EQUIVALENCE
(voir document « constitution du dossier d'équivalence »)
Désidérata :
Etaient présents lors de l'inscription : 0 père 0 mère 0 enfant 0 autre :
A confirmer par les parents pour le
Collège de Godinne-Burno

POUR EN SAVOIR PLUS AFIN DE MIEUX GUIDER VOTRE ENFANT

- La situation familiale :	
La situation familiale .	
- Le caractère :	
- La situation scolaire :	
	il des problèmes qui pourraient influencer son travail scolaire
(sante, fatigabilite, troub	les de l'apprentissage, asthme, coordination, hyperactivité, trouble de l'attention,)?
Bilan officiel établi : Oui / No	nn ann
	et communiqué le/201
- Les raisons de l'internat e	et/ou de l'immersion :
200 raisons ac i internat e	, 22 22
	Callian de Cadina a Divi

Choix de langue moderne 2019-2020

<u>Elève</u> :
NOM:
Prénom :
Je soussigné(e),
chef de famille – tuteur – personne à qui est confiée la charge (biffer les mentions inutiles)
de l'élève dont le nom est renseigné ci-dessus,
inscrit dans la classe de année,
demande comme langue moderne 1 :
☐ le néerlandais
☐ l'anglais.

Date : le / / 201

Signature des parents :

Fiche santé 2019-2020

NOM :
Né(e) le :/ à
Médecin traitant :
Nom, prénom et adresse :
Tél :/
<u>L'élève souffre-t-il de</u> :
O Asthme O Diabète O Epilepsie O Enurésie O Somnambulisme O Incontinence
O Allergie alimentaire :ou autre :
Votre enfant a-t-il un régime alimentaire spécifique ?
O Affection spécifique :
Date et nature des derniers vaccins :
Tétanos : Oui – Non date du dernier rappel :/
Autres : date du dernier rappel :/
Autres renseignements que vous jugez important de signaler (sommeil, port de lunettes ou appareil auditif,)
<u>Médication</u> : Pour toute information spécifique, contacter Mme Demard (Accueil) au 082/610.400 les matins.
Votre enfant suit-il un traitement spécifique ?
Votre enfant est-il allergique à certains médicaments ? Si oui, lesquels :
Quelles sont les conséquences ?
Les éducateurs disposent d'une trousse de 1 ^{ers} soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient.
Du paracétamol, du désinfectant, de l'arnica, du charbon actif, de l'Eau des Carmes, du Medica, du Rescue, du bicarbonate, Solvarome, Climarome, Vaporub, Beaume du tigre, Colludol
Si un cas de méningite se déclare en milieu scolaire, j'autorise le médecin scolaire à donner la dose unique de traitement antibiotique afin d'éviter d'autres cas : O oui O non
« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris par les responsables du Collège. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de mon enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale. » Signature des parents : Date : le

Refus concernant le P.M.S Année 2019-2020

Madame, Monsieur,			
Les élèves sont suivis p	oar le centre P.M.S. (Psych	o-médico-social) de l'école.	
Vous avez été informés	s des objectifs et des mod	alités pratiques de cette démar	che.
En cas de refus, veuille	z compléter et signer le pr	résent document.	T .
Je soussigné,		père – mère de	
ne suis pas d'accord po	our que mon enfant soit su	uivi par les agents P.M.S. de l'éc	ole.
Date :			
Signature :			
			//

Droit à l'image 2019-2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Signature des parents :

Le Collège de Godinne-Burnot dispose d'un site internet (<u>www.godinne-burnot.be</u>) sur lequel nous déposons des articles accompagnés de photos prises au cours des activités liées à la vie du Collège. Celles-ci peuvent concerner des sorties extérieures à l'école (visites de musées, excursions scolaires, voyages, compétitions sportives...) ou des activités internes à l'école (activités sportives, théâtrales, sociales, journées spéciales...).

Ces photos ont pour objectif d'ouvrir l'école sur le monde extérieur. Elles vous permettent à vous ainsi qu'à vos enfants de voir les réalisations de notre école. Ce site est également ouvert aux parents de nos futurs élèves.

Soucieux de respecter les législations belges et européennes, relatives à la protection des données personnelles, notre Collège ne peut toutefois photographier et publier la photo de votre enfant sans obtenir votre consentement et le sien. C'est pourquoi nous vous sollicitons en vous demandant de compléter le talon ci-dessous.

Les photos prises lors des occasions ci-dessus explicitées peuvent également être visibles à différents endroits du Collège (les classes, les couloirs...) afin de rappeler via des panneaux les activités menées durant l'année scolaire.

Il paraît important de souligner que notre établissement est attentif au respect de chaque étudiant au travers de la diffusion de son image : les jeunes qui apparaissent sur les photos, le plus souvent en compagnie d'autres, ne sont jamais nommés et les clichés sont de petits formats et donc inexploitables à l'agrandissement.

Enfin, nous vous précisons que notre projet échappe à tout intérêt commercial et n'est lié à aucun apport de type publicitaire.

Si vous jugez toutefois ces quelques précisions insuffisantes, il vous est possible de prendre directement contact avec un membre de l'équipe de direction.

	12.			
L'équipe de direct	tion.			
×				0
Mme et / ou M.			, parents / responsables o	de
	, élève inscr	it au Collège déclare(nt) avoir	pris connaissance des condi	tions dans
lesquelles, sous ré	éserve de leur autorisation, la ph	noto de leur enfant sera publiée	et	
	☐ autorise(nt) la publication de	la photo de leur enfant ;		Ρ.
	☐ n'autorise(nt) pas la publication	on de la photo de leur enfant.	1	7/
Le / / 201				

Collège de Godinne-Burne

Signature de l'élève :

ACCUSE DE RECEPTION DES REGLEMENTS ET PROJETS 2019-2020

<u>Elève</u>
Nom:
Prénom :
Année:
Je soussigné(e),
chef de famille – tuteur – personne à qui est confiée la charge (biffer les mentions inutiles)
de l'élève dont le nom est renseigné ci-dessus,
reconnait avoir été informé que les documents suivants:
Projet éducatif et pédagogique.
Projet d'établissement
Règlement des études
Règlement d'ordre intérieur
relatifs au Centre Scolaire et à l'Internat sont consultables sur le site www.godinne-burnot.be
et marque mon accord quant à l'application de ceux-ci.
Date : le / / 2018

Signature des parents :

Confirmation de l'inscription 2019-2020

Suite à la visite d	du Collège et à l'entretien qu'ils or	nt eu avec	
le /			
Monsieur et / o	u Madame		
☐ CON	FIRME(NT)	☐ ANNULE(NT)	
	. ,		☐ interne
l'inscription (*)	de leur fils / fille	comme	
			☐ externe
en	année, pour l'année scolaire 2019	-2020.	
Ils devront four	nir lors du retour de ce document	:	
	☐ le document « fiche santé »		
	☐ le document « droit à l'image	»	
	une copie du bulletin de fin d	'année 2018-2019	
	☐ le document « choix de langu	ie moderne »	
	☐ la grille des options complété	ee	
	☐ l'accusé de réception des règ	lements et projets	
Et	avoir badgé la carte d'identité	é auprès d'une personne du secrét	tariat
Pour les interne			
	ancier complété		
le document	« retour à l'internat »		
u nous vous de	emandons de verser la provision d		GKCC BEBD
Pour les 1ères u	niquement :		1
	original d'études de base (CEB) sign		
	originale de suivi de langue mode e unique d'inscription	rne	3,//
	l'inscription ne sera validée dans l de réussite de l'année scolaire 20		

Date : le / / 201

Signature des parents :

Retour à l'internat 2019-2020

NOM :	
IVOIVI	
Prénom :	
Année :	
	W.
Je soussigné(e)	,
chef de famille – tuteur – personne à qui est confiée la charge (1)	
de l'élève dont le nom est renseigné ci-dessus,	
Confirme que mon enfant rentrera chaque semaine à l'internat	
 0 le lundi matin (attention les cours débutent à <u>08h20</u>) 0 le dimanche soir, selon l'horaire de son dortoir 	
(1) Biffez les mentions inutiles	
Date: le / 201 Signature des parent	ss:

Pour rappel, les heures d'arrivée à l'internat le dimanche soir sont les suivantes :

Les internes de primaire, 1^{ère} et 2^{ème} année doivent être présents au Collège entre 20h00 et 20h30. Les internes de 3^{ème} et 4^{ème} année doivent rentrer entre 20h00 et 21h30. Les internes de 5^{ème} et 6^{ème} année doivent rentrer entre 20h00 et 22h00.

L'arrivée le lundi matin doit se faire avant 08h00.

Tous les internes doivent regagner immédiatement l'internat sans traîner aux abords du Collège. Tout changement de jour, toute absence ou non-retour le dimanche soir devront être signalés par courriel à presence.internat@godinne.be